



MESSAGER

DE TAHITI.

Abonnements : 1 franc la ligne
caractère 9 points (petit-rom.)
AU COMPTANT.
S'adresser à l'imprimerie du
Gouvernement.

PARTIE OFFICIELLE.

Annexe à la convention entre la France et la Grande-Bretagne, signée à Londres le 10 mai 1854.

Instructions pour les commandants des bâtiments de guerre de Sa Majesté l'Empereur des Français et de Sa Majesté la Reine du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Vous trouverez ci-joint copie d'une convention signée le 10 de ce mois, entre Sa Majesté l'Empereur des Français et Sa Majesté la Reine du Royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, pour régler la juridiction à laquelle devra appartenir le jugement des prises opérées en commun par les forces navales alliées, ou faites sur des navires marchands appartenant aux sujets de l'un des deux Etats par les croiseurs de l'autre, ainsi que le mode de répartition du produit des prises effectuées en commun.

Pour assurer l'exécution de cette convention, vous aurez à vous conformer aux instructions suivantes :

ART. 1^{er}.

Lorsque, par suite d'une action commune, vous serez dans le cas de rédiger le rapport ou le procès-verbal d'une capture, vous aurez soin d'indiquer avec exactitude les noms des bâtiments de guerre présents à l'action ainsi que leurs commandants et, autant que possible, le nombre d'hommes embarqués à bord de ces bâtiments au commencement de l'action, sans distinction de grades.

Vous remettrez une copie de ce rapport ou procès-verbal à l'officier de la puissance alliée qui sera en le commandement supérieur dans l'action, et vous vous conformerez aux instructions de cet officier en ce qui concerne les mesures à prendre pour la conduite et le jugement des prises ainsi faites en commun sous son commandement.

Si l'action a été commandée par un officier de votre nation, vous vous conformerez aux règlements de votre propre pays, et vous vous bannerez à remettre à l'officier le plus élevé en grade de la puissance alliée présent à l'action, une copie certifiée du rapport ou du procès-verbal que vous aurez rédigé.

ART. 2.

Lorsque vous aurez effectué une capture en présence et en vue d'un bâtiment de guerre allié, vous mentionnerez exactement, dans le rapport que vous rédigerez, s'il s'agit d'un bâtiment de guerre, et, dans le procès-verbal de capture, s'il s'agit d'un bâtiment de commerce, le nombre d'hommes que vous avez à bord au commencement de l'action, sans distinction de grades, ainsi que le nom du bâtiment de guerre allié qui se trouvait en vue, et, s'il est possible, le nombre d'hommes embarqués à bord, également sans distinction de grades. Vous remettrez une copie certifiée de votre rapport ou procès-verbal au commandant de ce bâtiment.

ART. 3.

Lorsque, en cas de violation de blocus, de transports d'objets de contrebande, de troupes de terre ou de mer ennemies ou de dépêches officielles de ou pour l'ennemi, vous serez dans le cas d'arrêter ou saisir un bâtiment de la marine marchande du pays allié, vous devez :

1^o Rédiger un procès-verbal énonçant le lieu, la date et le motif de l'arrêt, le nom du bâtiment, celui du capitaine, le nom des hommes de l'équipage, et contenant, en outre, la description exacte de l'état du navire et de sa cargaison ;

2^o Réunir en un paquet cacheté, après en avoir fait l'inventaire, tous les papiers de bord, tels que actes de nationalité ou de propriété, pass-ports, chartes parties, connaissements, factures et autres documents propres à cons-

tater la nature et la propriété du bâtiment et de la cargaison ;

3^o Mettre les scellés sur les écoutes ;

4^o Placer à bord un officier avec tel nombre d'hommes que vous jugerez convenable pour prendre le bâtiment en charge et en assurer la conduite ;

5^o Envoyer le bâtiment au port le plus voisin de la puissance dont il portait le pavillon ;

6^o Faire remettre le bâtiment aux autorités du port où vous l'aurez fait conduire, avec une expédition du procès-verbal et de l'inventaire ci-dessus mentionnés, et avec le paquet cacheté contenant les papiers de bord.

ART. 4.

L'officier conducteur d'un bâtiment capturé se fera délivrer un reçu constatant la remise qu'il en aura faite, ainsi que la délivrance qu'il aura faite du paquet cacheté et de l'expédition du procès-verbal et de l'inventaire ci-dessus mentionnés.

ART. 5.

En cas de détresse, si le bâtiment capturé est hors d'état de continuer sa route, l'officier chargé de conduire dans un port de la puissance alliée une prise faite sur la marine marchande de cette puissance, pourra entrer dans un port de son propre pays ou dans un port neutre, et il remettra sa prise à l'autorité locale, s'il entre dans un port de son pays, et au consul de la nation alliée, s'il entre dans un port neutre, sans préjudice des mesures ultérieures à prendre pour le jugement de la prise. Il verra, dans ce cas, à ce que le rapport ou procès-verbal et l'inventaire qu'il aura rédigés, ainsi que le paquet cacheté contenant les papiers de bord, soient envoyés exactement à la juridiction chargée du jugement.

ART. 6.

Vous ne considérerez point comme prisonniers et vous laisserez librement débarquer les femmes, les enfants et les personnes étrangères au métier des armes ou à la marine qui se trouveront à bord des bâtiments arrêtés.

Sauf cette exception et celles que vous suggérera le soin de votre sûreté, vous ne distrairez aucun individu du bord ; dans tous les cas, vous conserverez à bord le capitaine, le subsecargue et ceux dont le témoignage serait essentiel pour le jugement de la prise.

Vous traiterez comme prisonniers de guerre, sauf l'exception ci-dessus indiquée au paragraphe 1, tous les individus quelconques trouvés à bord des bâtiments ennemis.

Vous n'imposerez à la liberté des sujets alliés ou neutres, trouvés sur les bâtiments alliés ou neutres, d'autre restriction que celle qui pourra être nécessaire pour la sécurité du bâtiment.

Quant à vos nationaux, vous les traiterez conformément aux instructions générales dont vous êtes muni, et vous n'aurez, en aucun cas, à les remettre à une juridiction étrangère.

Les hommes distraits exceptionnellement du bord des bâtiments capturés, devront être ultérieurement renvoyés dans leur pays, s'ils appartiennent à la nation alliée, et, s'ils sont neutres ou ennemis, ils seront traités comme s'ils ne fussent trouvés sur des bâtiments capturés par votre isolement.

Signé : A. WALKUSKI.

Signé : CLARENDOU.

(L. S.)

(L. S.)

ART. 7.

Nos ministres secrétaires d'Etat aux départements des affaires étrangères et de la marine et des colonies sont char-

en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Saint-Cloud, le 23 mai 1854.

NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Vu et scellé du sceau de l'Etat :

Le grand-duc de Mecklembourg,
ministre de la justice,

Le ministre des affaires
étrangères,

ARATTOCI.

DOUVIN DE LIEUX.

PARTIE NON OFFICIELLE.

M. le Gouverneur, commissaire Impérial, Chef de division, Page, parti lundi dernier, 21 septembre, à bord de l'avis à vapeur le *Duroc*, est arrivé à Pesepet jeudi dernier 24, de retour d'une excursion qui lui vient de faire dans plusieurs districts de Moorea où l'élection de nouveaux chefs nécessitait sa présence.

Les journaux de Londres contiennent d'importantes révélations sur le véritable but et les résultats présumés de la conférence qui vient d'avoir lieu entre le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche.

L'état des affaires sur le continent touche à une crise.

Les négociations secrètes dont on a parlé, comme tendant à terminer la guerre de Turquie, tout en sauvegardant l'honneur de la Russie, sont arrivées à une heureuse conclusion, en ce qui touche, du moins, les puissances allemandes. L'Autriche, qui s'est posée en médiatrice principale, est convenue de proposer aux parties belligérantes un armistice qui ne ferait que précéder un congrès général où l'on arrêterait les bases d'une paix permanente.

La Russie a admis que les réformes tout récemment introduites en faveur des sujets chrétiens de la Porte, ont fait disparaître la cause principale de la guerre. Le congrès s'occupera principalement d'obtenir pour la durée de ces privilèges accordés aux chrétiens une garantie qui, au moins, ne devra nullement infirmer les droits du sultan.

La libre navigation du Danube est garantie par le grand traité de Vienne, de 1814, et s'il s'est élevé des doutes sur l'interprétation de la convention ultérieure entre la Russie et l'Autriche, spécialement relative à l'embouchure de ce fleuve, le congrès donnera à ce document le sens que les deux parties contractantes ont évidemment voulu lui donner.

Le traité qui défend aux navires de guerre des nations étrangères de passer les Dardanelles, n'était pas fait dans l'intention d'accorder aucun avantage à la Russie; ce n'est pas non plus un acte entre la Russie et la Turquie seulement. Toutes les grandes puissances, au contraire, y ont pris part, et l'un de ses buts principaux était alors de restreindre la France de cet isolement diplomatique où l'avait placé l'imprudence de M. Thiers, en la ramenant dans le concert européen, et l'admettant ainsi de nouveau aux transactions de la haute politique. Dans une affaire où se trouvent évidemment des intérêts généraux, le tribunal le plus naturel, lorsqu'une révision devient nécessaire, est, sans contredit, un congrès des hautes parties qui veulent régir sur leurs stipulations antérieures.

Quant au traité de Kainardji, ni le concerne, il est vrai, que la Russie et la Sublime-Porte; mais s'il existe quelques doutes sur la teneur de certains articles, assurément la Russie, se conformant à des précédents diplomatiques, ne refusera point de soumettre ces ambiguïtés à la décision d'arbitres dûment constitués.

La Russie complètera ses apprêts pour l'évacuation des Principautés, dès que l'Autriche et la Prusse lui en auront fait la demande formelle.

On assure qu'en accordant à ces ouvertures, la Russie n'a fait qu'exprimer sa bonne volonté d'attendre un but que dès le principe elle avait franchement recherché. Un armistice avait été en effet proposé par l'Autriche, à la suggestion secrète de la Russie, dès l'automne de l'année dernière, avant même que les flottes des puissances occidentales fussent entrées dans la mer Noire et dans la Baltique.

Si l'invitation faite par l'Autriche aux puissances de

l'Occident d'accepter cet arrangement reste sans succès, l'Allemagne demeurera neutre jusqu'à ce que la marche des événements lui trace sa ligne de conduite.

On prétendait à Vienne que si l'armistice n'était pas accordé dans le cas d'un événement qui ferait sortir la guerre des limites grecques et slaves, la Russie serait invitée à entrer dans l'alliance offensive et défensive qui a déjà été formée entre l'Autriche et la Prusse.

NOUVELLES DIVERSES.

Les journaux anglais donnent des détails intéressants sur les opérations de l'amiral Napier contre le presqu'île de Hango.

L'amiral a reçu de Sir Charles Napier une dépêche datée de la baie de Hango, à l'entrée du golfe de Finlande; 23 mai, dans laquelle l'amiral rend compte d'un éploit de la frégate l'*Arrogant* et d'un petit vapeur l'*Hécla*. Ces deux navires ayant eu dire que trois gros navires russes de commerce étaient mouillés dans une baie, à dix milles dans les terres, et sous le feu d'un fort considérable, le capitaine de l'*Hécla* bravant le feu de la forteresse et le feu de mousqueterie des troupes rangées sur le rivage, a réussi à pénétrer dans la baie et à prendre le seul navire de commerce qui s'y trouvait et à le ramener triomphalement à la flotte. Pour appuyer l'entreprise si bien exécutée par l'*Hécla*, la frégate l'*Arrogant* a canonné sans relâche un petit fort établi sur un promontoire à l'entrée de la baie; une batterie de campagne établie sur le rivage a été complètement démontée; les artilleurs et les nombreuses troupes d'infanterie postés derrière la batterie ont pris la fuite.

— La flotte de la Baltique a opéré un mouvement à l'entrée du golfe de Finlande et bombarde Hango, voir M. les seuls renseignements connus; ils sont extraits d'une lettre écrite à bord d'un des vaisseaux de la flotte.

Nous avons rallié la flotte, il y a trois jours, et mouillé en vue du cap Hango, près de trois forts russes dont le plus grand a soixante et six canons. Ce matin, 21 mai, l'*Hécla*, le *Dragon*, le *Magnifique* s'en sont approchés et ont ouvert le feu contre eux. C'était un beau spectacle! Les premiers boulets ont porté au haut du rempart et jeté de tous côtés la destruction; puis sont venues les bombes. Les forts ont aussitôt répondu, et un boulet a abattu le pavillon du *Dragon*, qui a été aussitôt relevé au grand mât. Les boulets se sont croisés dans toutes les directions; mais aucun autre navire que les steamers n'a été engagé. Les briques, les pierres et le mortier volaient aussi: la côte était garnie de troupes russes et de batteries légères, qui ont aussi ouvert le feu contre les navires. La canonnade a duré cinq heures, au bout desquelles les vapeurs ont reçu l'ordre de battre en retraite.

Nous avons estimé que le fort pouvait avoir perdu 100 hommes et quelques canons démontés. Demain matin, quelques-uns des vaisseaux de ligne à hélice vont s'avancer; nous en verrons d'avantage.

— Le 25 mai, le général Forey, commandant une division du corps de troupes expéditionnaires, a occupé militairement Athènes.

L'acquisition du roi Othon aux demandes des puissances protestrices rendant inutile la présence d'une grande division; 3,000 Français et 4,000 Anglais seulement stationneront en Grèce.

— Le bruit a couru que trois navires de guerre russes avaient été capturés en se rendant d'Helingsfors à Cronstadt.

— Les nouvelles d'Italie sont peu satisfaisantes; au point de vue de la tranquillité. Une sourde mais très-vive agitation règne toujours dans le royaume de Naples; dans le duché de Modène, de la Lombardie; on semble s'attendre à quelque mouvement.

— Un combat a été livré à Shanghai par les Américains anglo-américains contre les troupes impériales. Les Européens insultés dans leur quartier et pillés par les troupes impériales qui assiégaient la ville, fournirent 300 volontaires et 4 canons qui sortirent avec les insurgés, prirent le camp et l'artillerie ennemie et firent un butin considérable.

— Une insurrection a éclaté à Manille contre les Espagnols, elle n'a été réprimée que difficilement.

La destruction des escadres de la mer Noire a pris son caractère de Poli. On communique avec Sibisty auquel il a été envoyé des munitions. Les Circassiens s'assemblent en force dans toutes les directions.

Novorossia, Cloude, SCARLA, 2 mai. — N'est parvenu du Danube des nouvelles plus récentes. Les Russes paraissent hésiter dans leurs projets sur Silistrie. L'approche prévue des armées alliées et la nouvelle de la catastrophe d'Odessa sont, dit-on, ce qui donne à leurs opérations un caractère d'indécision. Des symptômes de crainte ont éclaté dans les rangs des troupes russes. Plusieurs détachements sont arrivés hier ici, Polonais ou Cosaques. Ils donnaient des rapports défavorables non-seulement sur l'esprit, mais encore sur la santé des troupes.

Bugak-Tschek-Madjik, 8 mai. — La prochaine division de l'armée française doit débarquer à Rodosto, sur la mer de Marmara. Ce sera une position importante, car elle menace une armée qui attaque, soit les lignes de Boulahir, soit celles-ci. On a ici, du point de vue élevé, un coup d'œil magnifique. Les diverses montagnes et vallées, emplies de villages et de forêts, ainsi que l'immense horizon de la mer, offrent un délicieux panorama. Ce sont partout des ravins, bien qu'aucun ne soit assez escarpé pour présenter aux troupes un obstacle sérieux. La principale chaîne de montagnes, qui est un éperon du Balkan, s'étend à l'est et à l'ouest, le long de la côte nord de la péninsule.

— Depuis le 28 avril, nous sommes devant Sébastopol. Quelques bateaux à vapeur ont pu s'approcher assez près pour compter dans le port douze vaisseaux de ligne (la moitié à trois ponts). Ils sont tous prêts à entrer en mer. Deux autres vaisseaux de ligne sont en réparation. Des prisonniers de guerre assurent, en outre, qu'il y a dans le port, ce qu'on ne peut pas reconnaître entièrement, une douzaine de frégates, grosses et petites, une demi-douzaine de bateaux à vapeur, forcés de nous éloigner un peu par les gros temps, nous avons trouvé un bateau à vapeur russe qui s'était hasardé à sortir. Le Tjver lui a donné la chasse. Il est rentré dans le port.

— **ACTRAQUE, Semlia, le 20 mai.** Des nouvelles arrivées aujourd'hui de Constantinople disent que les opérations ont commencé devant Sébastopol. Deux batteries de terre seraient déjà détruites.

— Les troupes russes près de Giurgevo sont dans une position très pénible; il faut qu'elles soient prêtes au combat tout et jour, car les Turcs sont infatigables et passent quelquefois le Danube trois ou quatre fois en un seul jour.

Par suite de la concentration des troupes à Giurgevo, les vivres ont atteint des prix extraordinaires et on craint sérieusement une famine.

On remarque depuis quelque temps un grand découragement parmi les troupes stationnées dans la Valachie. On ne se fait plus aucune illusion sur les dangers qui menacent l'empire russe. L'évacuation de la petite Valachie, les petits combats continus sur le Danube, qui finissent toujours à l'avantage des Turcs et qui font perdre la vie à des milliers de soldats, ont profondément déprimé le moral des Russes.

Vienne, 20 mai. — Les généraux russes emploient non-seulement les moyens militaires, mais aussi les moyens religieux pour exciter Silistrie et pour exalter jusqu'à la fureur le fanatisme russe. Une procession de 900 pèpes s'est promenée, avec le tableau de saint Sergius, dans les divers camps, et on a exposé ce tableau à la vénération des soldats.

Les 25,000 hommes voués à une mort certaine et qui sont destinés à donner l'assaut ont été concentrés dans un camp séparé, et là, ils se préparent à l'assaut par le jeûne et des exercices religieux. Tous les jours ils se confessent et communient; tous les jours des allocutions des plus excitantes ont lieu, et chaque soir on leur donne l'absoute générale, après avoir béni leurs armes.

Bleoneur, 18 mai. — Des pêcheurs venant de Revel racontent qu'on y fait des préparatifs de défense extraordinaires. On a construit soit à Revel, soit dans les environs, 80 batteries. Il paraît qu'à Riga on arme des chaloupes canonnières, et Drinsamude, ainsi que son voisinage, a reçu des batteries de plus fort calibre.

Vienne, 20 mai. — On dit que Silistrie est serrée de très près par les Russes, mais que les Turcs se défendent avec la plus grande bravoure. Il est positif que les Russes n'é-

vacuèrent point la grande Valachie. A Bukarest, les esprits sont de jour en jour plus contrariés; on craint beaucoup l'arrivée de l'été, parce qu'un niveau de bouillies du côté du peuple en faveur du croissant n'est plus invraisemblable.

L'état actuel des choses a décidé le gouvernement d'adopter l'ordre de concentrer des forces importantes dans la Galicie, dans le Bukovine et dans le duché de Cracovie, non-seulement dans ces pays, mais aussi en Bohême, en Moravie et dans la Basse Autriche; on y occupe avec la plus grande activité de l'armement de ces troupes.

Illyrie, Trieste, 23 mai. — D'après les nouvelles de Grèce et d'Épire, les insurgés se retirent partout dans les montagnes et semblent se préparer, en dernière ressource, à une guerre de guerillas. Les comités formés en Grèce s'occupent activement de réorganiser l'insurrection et retiennent surtout des Roumelotes et des Ioanins, tandis que tous les Moreotes revenus de Thessalie et d'Épire sont défilés. Dans peu de temps, 800 Roumelotes et Ioanins bien équipés, doivent partir de Patras pour la Thessalie.

— Les Russes ont montré par l'évacuation de la petite Valachie et par l'abandon des forts, qu'ils avaient sur la côte de Circassie, qu'ils sont fâchés à la politique qui consiste à sacrifier leurs positions pour embarrasser l'ennemi. Mais cet abandon des forts du Caucase rend l'indépendance à une population brave et intelligente et interrompt les communications des Russes. On dit que leurs garnisons se sont retirées sur Kulaïev en Imérie, où elles renforceront l'armée trans-caucasienne, qui ne peut plus recevoir de renforts que par la mer Caspienne.

Sur le Danube, le prince Paskievitch a concentré ses forces, et porté tout l'intérêt de la campagne devant Silistrie. Malgré ses imperfections, cette place a héroïquement résisté aux efforts des Russes en 1878, et elle a défilé toute leur armée. Si elle est défendue avec le même courage qu'elle l'a été, nous croyons qu'Omer-Pacha, aidé d'une partie au moins de l'armée alliée, pourra en faire lever le siège. D'après les dernières nouvelles, une division anglaise devant s'embarquer pour Varna le 18, et en moins d'une semaine elle a pu être portée sur les bords du corps du général Lander, qui n'est que de 32,000 hommes. Nous espérons que Silistrie pourra être secourue. Bazardschick, qui est entre Varna et Silistrie, a été fortifié par les Turcs, on a vu de nombreux ouvrages de campagne, et pourrait servir de point d'appui aux troupes qui marcheraient en avant, et à moins que les Russes n'emportent Silistrie plus tôt que nous n'y pensions, il est probable que cette place sera secourue.

— Il paraît que le gouvernement se propose d'établir un blocus rigoureux des ports russes de la Baltique et de la mer Noire; que ce blocus sera prochainement dénoté dans la Gazette, et que l'on cessera de se plaindre de certains cas d'indoligence exclusive. La mer Blanche, toutefois, sera exceptée de cette mesure, et le commerce d'Arkhangelsk, qui consiste en lin, bois et grains, continuera comme à l'ordinaire par navires neutres.

— Wiborg a été déclarée en état de siège. On travaille avec une grande activité aux défenses de la citadelle de cette ville, qui d'ailleurs n'est pas très forte. Quelques centaines de personnes de la ville ont été mises en réquisition pour creuser des fossés et élever des retranchements. On paraît craindre un débarquement, Wiborg n'étant qu'à 100 milles de Saint-Petersbourg.

On écrit de Bréne, le 23,

Des informations reçues de la Baltique et que nous avons eues lieu de croire fausses, apprennent que le vice-roi qui marchant à Riga vient d'être rassé par ordre des autorités militaires, dans la crainte d'une descente des forces anglo-françaises. On ajoute que toute la population laborieuse, femmes, enfants et vieillards, a été requise pour creuser des tranchées et faire des terrassements aux portes de la ville. Les ouvriers n'ayant pas suffi pour la construction des canonnières, on a fait enlever de force, ceux de Riga et de Libau. On ne s'explique point que la même terreur pondeuse nous représente la population de Riga plongée dans la consternation.

Le 16, — il a été proposé au commandant Omer-Pacha les conditions de capitulation qui ont été rejetées, et le bombardement de Silistrie recommencé le 17. Nous apprenons que le général Schillera, qui commande le génie, avait établi 70 piles

de son canon. Mais on ne voit pas hier qu'il ait commencé à opérer contre la place par des travaux avancés réguliers, ou que le bombardement continué des effecteurs de la rivage opposé au dedans. Néanmoins la ville et ses fortifications avançaient beaucoup souffert, et nous ne pouvons guère nous flatter qu'elles puissent offrir une bien longue résistance. A moins qu'on ne trouve les moyens d'attaquer l'armée assiégeante, ce qui n'est pas impossible avec le principal corps d'Omer-Pacha qui est à trois jours de marche, Silistrie peut être perdue. C'est un événement qu'il faut d'autant plus s'attacher à conjurer, qu'il donnerait aux Russes une tête de pont en face du centre de la position, lorsque qu'aurait à reprendre les troupes alliées dans des conditions moins favorables. D'un autre côté, un incident comme celui de la prise et de l'occupation d'une importante forteresse turque, située sur la rive bulgare du Danube, ferait sur-le-champ cesser, à Vienne, toutes les hésitations relativement à la nécessité d'une intervention active de la part de l'Autriche.

BÂTIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

Le 1 juillet. Corvette *Moselle*, commandée par le Chef de Division Page.

- 14 septembre. Aviso à vapeur le *Duroc*, commandé par M. de Lavassière de Lavergne, lieutenant de vaisseau.
- Golette française *Hydrographe*, désarmée.
- Golette française *Kamachamda*, désarmée.
- Golette française *Noushiva*, désarmée.

DE COMMERCE.

- 4 juin. Golette française *Étoile du Matin*, en réparation.
- 6 juillet. Brig suédois *Pilgrim*, capitaine Ahrenberg, à Ewald et Cie.
- 25. Trois mâts américain *Rebeckah*, capitaine Corwan, à Kelly, en chargement.
- 27. Trois mâts anglais *Swarthmore*, capitaine Libetter, à Kelly, se dispose à monter sur la cale.
- 19. Golette américaine *Caroline-E. Foote*, capitaine Worth, à Bonnefille.
- 31. Golette anglaise *Melbourne-Packet*, à Hort frères.
- 31. Golette française *Perte*, capitaine Hurlé, à Laharrague, en réparation.
- 7 septembre. Golette française *Aorai* capitaine Mac Donald, à Gibson.
- 5. Golette française *Martha*, capitaine Browne, à Salmon.
- 7. Golette française *Buvard*, capitaine Plati.
- 13. Golette française *Joséphine*, capitaine Ch. Duhamel, à Ewald et C^e.
- 15. Trois mâts du protectorat *Dumont-d'Urville*, capitaine Lemaire, à Casaubon et Bellais.

Mouvements du port de Papete du samedi 9 au samedi 16 septembre 1854.

ENTRÉS.

- 13. Golette française *Joséphine*, capitaine Duhamel, 78 tonneaux, 8 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Valparaiso en passant à Mangareva, 35 et 9 jours de traversée, assortiment.
- 14. Aviso à vapeur le *Duroc*, commandé par M. de Lavassière, lieutenant de vaisseau, venant de Moorea.
- 15. Trois mâts du protectorat *Dumont-d'Urville*, capitaine Lemaire, 131 tonneaux, 12 hommes d'équipage, 5 passagers, venant de San-Francisco en passant à Noushiva, 31 et 6 jours de traversée, bois de construction.

SORTIS.

- 11. Aviso à vapeur le *Duroc*, commandé par M. de Lavassière, lieutenant de vaisseau, pour Moorea.
- 12. Trois mâts anglais *Daniel Wheeler*, capitaine Bruce, pour Valparaiso. 26 tonneaux huile de cocos.
- 12. Corvette *Sarcelle*, capitaine Ferré, lieutenant de vaisseau, pour Ana.
- 13. Golette coloniale *Papété*, commandée par M. Par-chappe, lieutenant de vaisseau, pour Taravao.

ARSENAL DE FABRIQUE.

Le 13 septembre, la golette anglaise *Melbourne-Packet*

2 terminée son déchargement.

On termine les réparations du trois mâts anglais *Swarthmore* et de la golette française *Étoile du Matin*.

ANNONCES.

AVIS AU PUBLIC.

M. THOMAS, ancien restaurateur à Papete, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir, sur le Broom-Road, près les fortifications de l'hôpital, un nouveau établissement où l'on trouvera le service le plus varié et le plus confortable à toute heure du jour.

Il espère ainsi fournir de première qualité tout ce qui concerne la boucherie et la charcuterie.

PUBLIC NOTICE.

M. THOMAS formerly an hotel keeper at Papete, has the honor to inform the public, that he has just opened, on the Broom-Road, near the fortifications round the Hospital, a new establishment, where meals of various kinds, and of the best description will be afforded at any hour of the day.

He hopes also to be able to furnish the best quality of every kind of butchery and mess meals, etc.

AVIS AU PUBLIC.

Le public est prévenu que M. FUMAGALLI a toujours du savon et de la chaux en vente. S'adresser à la fabrique, à Fare-Utè, ou chez MM. Fwald et C^e.

PUBLIC NOTICE.

The public is informed that M. FUMAGALLI has always on hand and for sale of soap and lime. Apply to the manufacture at Fare-Utè or at Messers Ewald and C^e.

AVIS AU PUBLIC.

Par suite de l'arrivée de notre navire, le *Dumont-d'Urville*, venant de Gaïférie, nous offrons les marchandises ci-après : Cognac en caisse, Vermouth, Zinc, Fer en barres, Gondron, Brai, Bois de toutes dimensions et charbons.

PUBLIC NOTICE.

By the arrival of our vessel, the *Dumont-d'Urville*, from California, we are enabled to offer for sale the following merchandise : Brandy in cases, Vermouth, Zinc, Iron in bars, Tar Pitch, Lumber of all dimensions and scantlings.

AVIS.

Le capitaine du trois mâts *Dumont-d'Urville* prévient qu'aucune dette contractée par son équipage ne sera reconnue par lui.

LEMAIRE.

PUBLIC NOTICE.

The captain of the ship *Dumont-d'Urville* inform the public, that he will not be responsible for any debts contracted by his crews.

LEMAIRE.

EN VENTE

Dans les magasins de M. Ewald et C^e, par la *Joséphine* : Claret en caisse et en gallons, Vin blanc en caisse de 18 à 30 gallons, Conserve françaises, Bordeaux en caisse, Sardines, Morue, Farine, Eau-de-vie en caisse et en barils, Tabac, Café, Sucre, Le Provins salé, et des Etoffes, etc., etc.

FOR SALE.

At the stores of Messrs H. Ewald and C^e ex *Joséphine* : Claret in cask of 60 gallon, White wine in cask of 18 and 30 gallon, French preserves, Bordeaux in cases, Sardines, Codfish, Flour, Brandy in cases and barrels, Tobacco, Coffee, Sugar, Tea, Salt provisions and dry goods, etc., etc.

AVIS AU PUBLIC.

Ni le capitaine ni le consignataire ne reconnaîtront les dettes contractées par l'équipage de la golette française la *Joséphine*.

Le capitaine :

Ca. DUHAMEL.

Le consignataire :

H. EWALD et C^e.

AVIS AU PUBLIC.

On trouvera dans le magasin de M^{re} Maria Chéry un assortiment de marchandises nouvelles : Chaussures vernies françaises pour hommes et enfants, dentelles noires et blanches, rubans assortis, mousselines françaises, chapeaux de paille, satin, soie changeante, batiste, toile d'annas, jouets d'enfants, porte-monnaies, objets de fantaisie, chocolats Ménier, etc., etc., etc.

LE CRANE: BRIOT.